

# **SCOTER**

## Schéma de **C**ohérence **T**erritoriale d'Épernay et sa **R**égion

### **I.2. ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC**

#### GRANDS INDICATEURS SUR LE NOUVEAU PERIMETRE

*Version approuvée le 5 décembre 2018*



## Une actualisation nécessaire

La réalité de l'élaboration du SCoT conduit à une procédure s'étendant sur plusieurs années, ce qui implique que certaines données de l'analyse du diagnostic sont obsolètes avant l'arrêt du schéma.

C'est en particulier le cas des données socio-démographiques qui sont désormais fournies annuellement par l'INSEE dans le cadre du nouveau recensement général de la population : les données 2014 sont alors disponibles au moment où le dossier du SCoTER est préparé pour l'arrêt du schéma.

Le diagnostic du SCoT ayant été réalisé sur la base des données INSEE 2010, ce volet d'actualisation paraît nécessaire pour, au delà d'apporter de nouveaux chiffres, répondre aux questions suivantes :

- ➔ Les chiffres plus récents confirment-ils ou infirment-ils les analyses du diagnostic initial, dans les grands thèmes d'analyse (démographie, population active, logement, emplois...) ?
- ➔ Montrent-ils une « trajectoire territoriale » différente de celle qui avait été analysée précédemment ?

Sur le territoire du SCoTER, cette actualisation paraît d'autant plus nécessaire que le périmètre du projet a évolué entre la phase de diagnostic et l'arrêt du schéma, avec le retrait de 18 communes au nord du territoire.

Les éléments présentés ci-après portent alors sur des données plus récentes (2014, avec des rappels aux données de 2009 à même périmètre), et sur le périmètre actuel de 118 communes.

*A noter cependant que l'INSEE met en garde sur une interprétation « année après année » des chiffres du recensement, qui, réalisé partiellement par sondages, peut fournir des tendances difficiles d'interprétation.*

*De même, le périmètre ayant évolué entre le diagnostic initial et cette actualisation, les chiffres entre les deux documents sont difficilement comparables.*

*En revanche, la comparaison est bien réalisée entre les années 2009 et 2014 sur le nouveau périmètre du SCoT.*

## Le territoire

- Un territoire de 1 362 km<sup>2</sup> (136 174 hectares).
- 3 intercommunalités : la CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, la CC Grande Vallée de la Marne, et la CC Paysages de la Champagne.
- Et 118 communes, dont 2 communes nouvelles :
  - Aÿ-Champagne, issue d'une fusion entre les communes d'Aÿ, de Mareuil-sur-Aÿ et de Bisseuil,
  - Val-de-Livre, issue d'une fusion entre Louvois et Tauxières-Mutry.

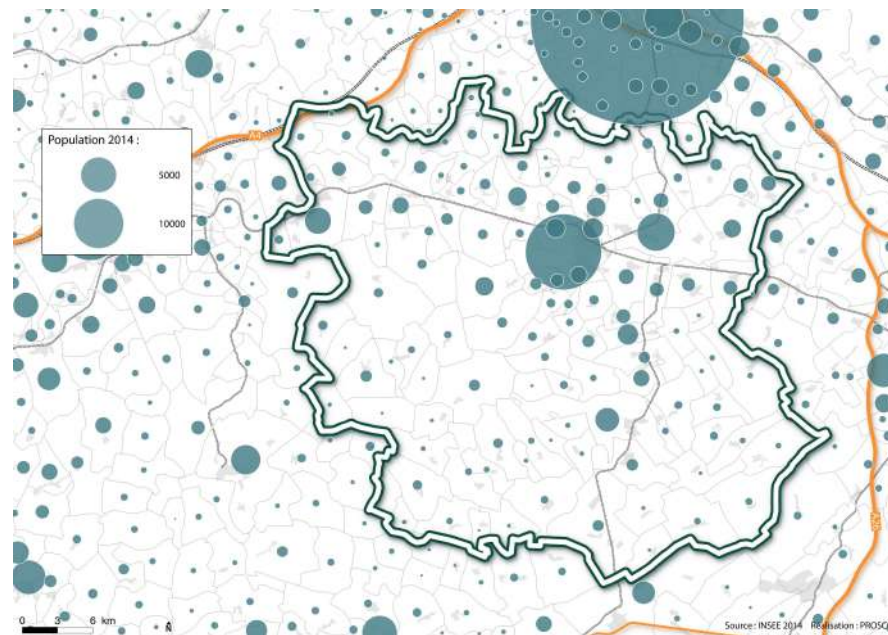
Périmètre du SCoTER avant l'arrêt du projet  
(Traitement : EAU)



## Démographie

- 85 405 habitants en 2014, soit une baisse de 1 118 habitants depuis 2009, malgré un solde naturel positif de 409 habitants.
- Une population qui se concentre le long de la vallée de la Marne et de la Côte des Blancs : un « T sparnacien » encore visible.
- Un vieillissement de la population qui se poursuit, suivant la tendance nationale.

Population communale au sein du SCoT en 2014  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



Densité de population au sein du SCoT en 2014  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



Variations absolues de l'indice de vieillissement au sein du SCoT entre 2009 et 2014  
(Source : INSEE 2009 et 2014 ; traitement : EAU)



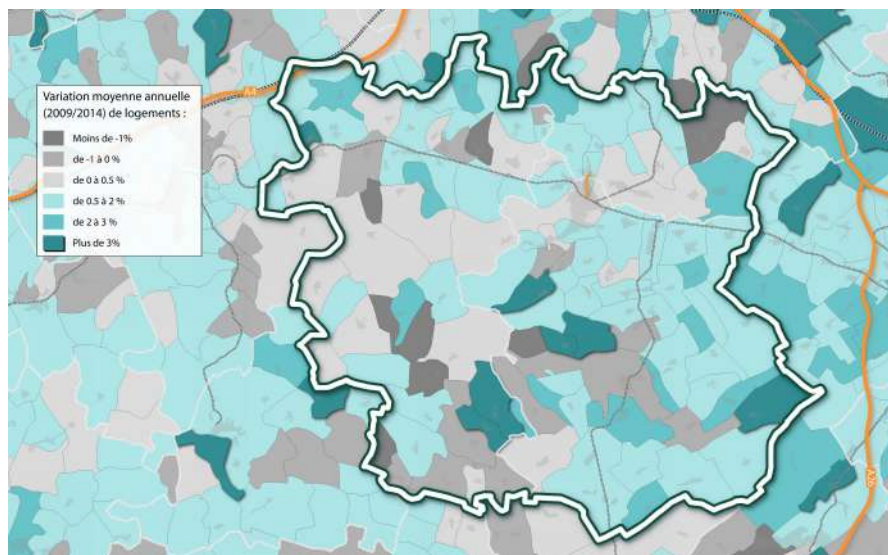
## Habitat

- 43 710 logements en 2014, soit une augmentation du parc de 1 398 logements depuis 2009.
- Une vacance en augmentation, particulièrement sur la moitié nord du territoire, représentant en 2014 10,3% du parc de logements du SCoTER, contre 9,3% en 2009.
- Des prix de l'immobilier environnant les 1 600 €/m<sup>2</sup> en moyenne au sein du pôle sparnacien, tandis que les prix sont plus accessibles dans le sud du territoire, plus rural, autour de 1 200 €/m<sup>2</sup> en moyenne.

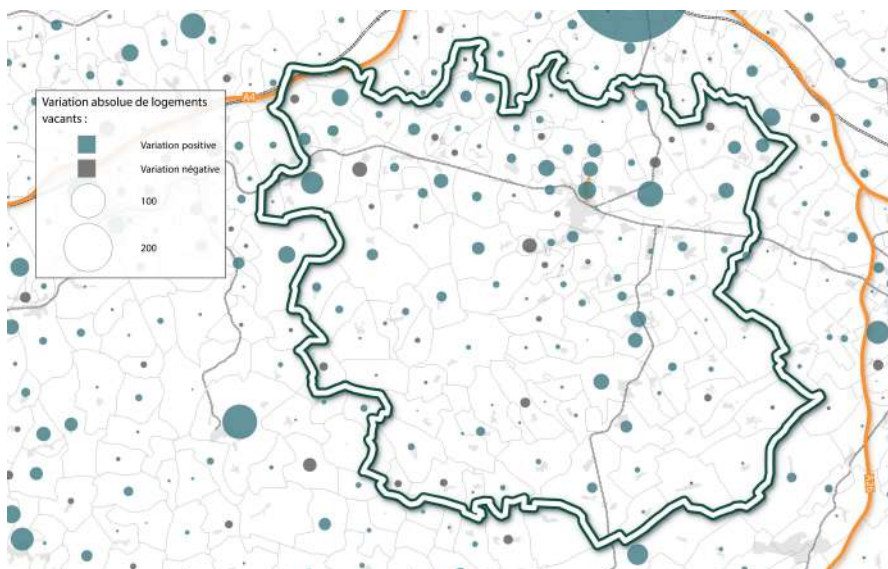
Logements par commune du SCoT en 2014  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



Variation moyenne annuelle de logements au sein du SCoT entre 2009 et 2014  
(Source : INSEE 2009 et 2014 ; traitement : EAU)



Variation absolue de logements vacants au sein du SCoT entre 2009 et 2014  
(Source : INSEE 2009 et 2014 ; traitement : EAU)



## Equipements et services

- 2 620 équipements en 2014, soit une densité de 307 équipements pour 10 000 habitants. Si la répartition des équipements se montre cependant inégale selon les communes du territoire, le territoire demeure bien irrigué et fonctionne selon une logique de sous-bassins de vie, permettant de répondre aux besoins quotidiens des habitants, dans des espaces de proximité.

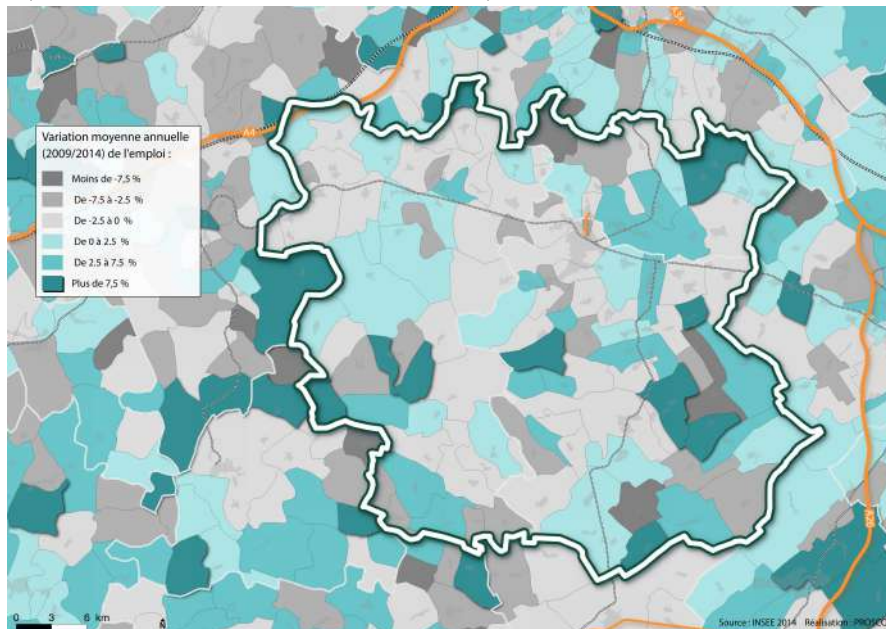
Densité d'équipements pour 10 000 habitants au sein du SCoT en 2014, toutes gammes confondues  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



## Economie et population active

- 37 199 emplois au lieu de travail en 2014, soit une destruction de 799 emplois depuis 2009.
- Avec l'augmentation du nombre d'actifs et la diminution des emplois, le taux de concentration de l'emploi connaît un recul, passant de 101,2% en 2009 à 100,4% en 2014. Cela signifie qu'il y a sur le territoire un peu plus de 100 emplois pour 100 actifs occupés. Le territoire conserve alors un statut de bassin d'emplois, même si celui-ci se montre fragile.
- 41 509 actifs en 2014 (+ 349 par rapport à 2009), soit une population en âge de travailler de l'ordre de 77%, contre 75% en 2009.
- Une augmentation du chômage (4 473 chômeurs) sur le territoire, avec 846 chômeurs supplémentaires depuis 2009, ce qui représente 11% des actifs, contre 9% en 2009.
- Une économie encore essentiellement orientée vers l'agriculture, et en particulier les activités liées au champagne, comme le révèlent les OTEX au sein du SCoT.

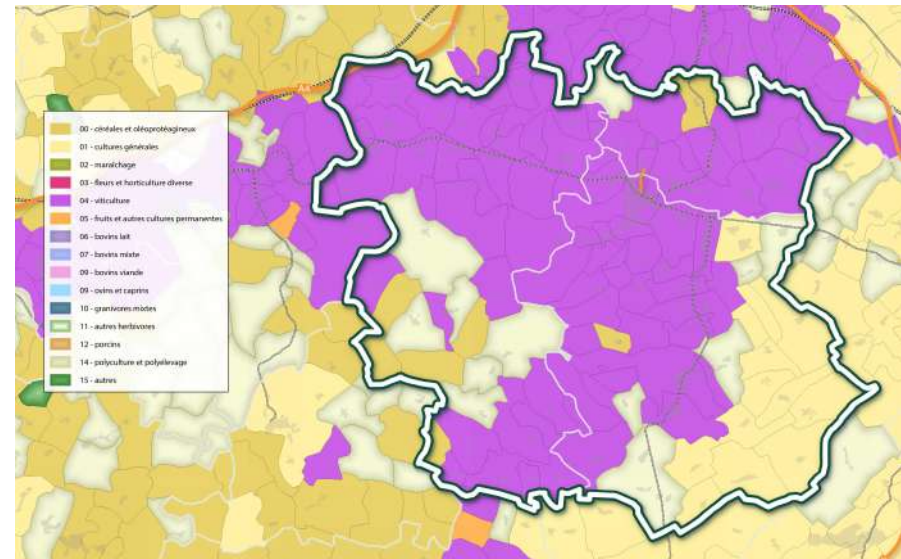
Variation moyenne annuelle de l'emploi au sein du SCoT entre 2009 et 2014  
(Source : INSEE 2009 et 2014 ; traitement : EAU)



Taux de concentration de l'emploi au sein du SCoT en 2014  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



Orientations technico-économiques (OTEX) au sein du SCoT en 2014  
(Source : INSEE 2014 ; traitement : EAU)



Les grands indicateurs socio-économiques actualisés ci-avant nous montrent une poursuite des tendances globales observées en 2010 au sein du territoire :

- Un territoire qui entre en déprise démographique, ce qui interroge alors son attractivité résidentielle,
- Une concentration de la population le long de la Vallée de la Marne et de la Côte des Blancs (le T sparnacien), qui tend cependant à se diluer et à perdre sa capacité à structurer le territoire, à le porter,
- Un territoire en proie au vieillissement, ce qui pose la question du renouvellement de la population (même si le solde naturel demeure ici positif) et de la transmission des savoir-faire,
- Une vacance de plus en plus marquée, qui témoigne de l'inadaptation d'une partie du parc de logements aux besoins des ménages, qui appelle alors à des actions de requalification / réhabilitation, et qui menace l'attractivité des cœurs de ville concernés,
- Un territoire fonctionnant via des micro-bassins de vie, où la culture de la proximité et tangible et à conserver,
- Un recul net des emplois, qui freine la capacité du territoire et en particulier du pôle sparnacien à s'affirmer comme bassin d'emplois vis-à-vis de l'extérieur,
- Une augmentation de la population active, mais accompagnée d'une hausse du taux de chômage, qui interroge alors la correspondance entre les qualifications des actifs du territoire et les emplois offerts au sein du SCoT,
- Une économie quasi-exclusivement tournée vers les activités liées au champagne, soulevant l'enjeu d'une diversification pour relancer l'attractivité économique du territoire.

Les enjeux soulevés par le diagnostic initial et sur lesquels s'appuie le projet du SCoT sont donc encore plus que jamais d'actualité, pour inverser les tendances démographiques et économiques à l'œuvre, et pour que le territoire d'Épernay et sa Région réenclenche une phase de croissance, dynamique.

- ↳ Les ambitions relevées au sein du SCoT témoignent de la volonté forte des élus de ne pas subir les évolutions actuelles, sinon d'agir pour dessiner un territoire attractif, aussi bien en termes résidentiels qu'économiques. Le projet de territoire, partagé par l'ensemble du SCoT, est un levier pour mettre en œuvre ces ambitions, fortes mais nécessaires, pour que le territoire trouve un nouvel élan et affirme sa place et ses spécificités au sein de la région Grand Est.

